


# Les tests d'entrée en formation

Les candidats à l'entrée en BPJEPS sont sélectionnés à l'issue de tests qui se déroulent une fois par an. Parmi eux, on retrouve :

- **Les Tests d'Exigences Préalables (TEP)** obligatoires, imposés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports dont les modalités sont détaillées dans le tableau ci-dessous,
- **Les Tests de Sélection (TES)** obligatoires, spécifiques à BIOMEDAL dont les modalités sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

			Femme	Homme
<b>TEP</b> Tests d'Exigences Préalables	<b>TEST NAVETTE DE LUC LÉGER : COURSE À PIED</b>		Palier 7	Palier 9
	<b>Option A</b>	<b>STEP</b> 	⌚ 20 minutes	
		<b>RENFORCEMENT MUSCULAIRE</b> 	⌚ 20 minutes	
		<b>ÉTIREMENTS</b> 	⌚ 10 minutes	
	<b>Option B</b>	<b>SQUAT</b> 	5 répétitions à 75% du PDC	6 répétitions à 110% du PDC
		<b>TRACTION</b> 	1 répétition	6 répétitions
<b>DÉVELOPPÉ COUCHÉ</b> 		4 répétitions à 40% du PDC	6 répétitions à 80% du PDC	
<b>TES</b> Tests de Sélection BIOMEDAL	<b>TEST ÉCRIT SOUS FORME DE QCM</b> Connaissances générales sur le milieu des Activités de la Forme, l'anatomie, la physiologie, la pédagogie et les exercices en salle		⌚ 60 minutes	
	<b>ENTRETIEN INDIVIDUEL</b> Présentation et échange sur son parcours personnel, sportif et professionnel		⌚ 20 minutes	